



Trions nos restes de repas



Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis de nombreuses années, le développement du tri multi-filières a révélé que nos déchets (papier, carton, verre...) représentaient autant de ressources réutilisables. Aujourd'hui, notre regard se tourne vers les déchets alimentaires (restes de table, épluchures, etc..) encore présents dans nos ordures ménagères. Ils sont actuellement, enfouis ou incinérés et donc source de pollution.

La loi AGECL (loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France. Les collectivités se doivent de proposer une solution de tri à la source des biodéchets à tous ses usagers, au travers de la mise en place d'une collecte spécifique ou du compostage.

Ainsi, la commune de Saint-Pantaléon de Larche et le SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) s'associent aujourd'hui pour mettre en place une démarche de tri et de collecte des restes de repas en porte-à-porte ou en apport volontaire (par l'intermédiaire d'une borne enterrée) selon votre lieu d'habitation. Demain ces restes de repas fourniront une ressource nouvelle sous forme d'énergie (par méthanisation) et de compost naturel pour améliorer la qualité des sols agricoles. Il s'agit donc d'un enjeu majeur pour notre environnement.

Aussi, afin de vous accompagner au mieux dans ces changements d'habitude, et pour que chaque foyer s'approprie le bon geste et participe à cette opération déterminante pour notre ville, nous vous invitons à participer à une **réunion publique** :

Mardi 17 septembre à 18h

A la salle des fêtes de Saint-Pantaléon de Larche – Place du Dr Blusson

Par ailleurs, nous vous informons que des ambassadeurs du tri passeront à partir du 05 septembre à votre domicile pour vous questionner sur le matériel dont vous avez besoin pour cette collecte et programmer sa livraison. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous avez compris le fonctionnement de la collecte, et souhaitez être équipé du matériel nécessaire sans que nous venions vous rencontrer à votre domicile, nous vous invitons à nous remplir et renvoyer le formulaire selon votre zone d'habitation au dos de ce courrier. Le matériel vous sera livré au cours du mois de novembre.

En comptant sur votre participation à cette opération très importante pour notre environnement.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président du SIRTOM,

Yves LAPORTE

Le maire de Saint-Pantaléon de Larche

Alain Lapacherie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

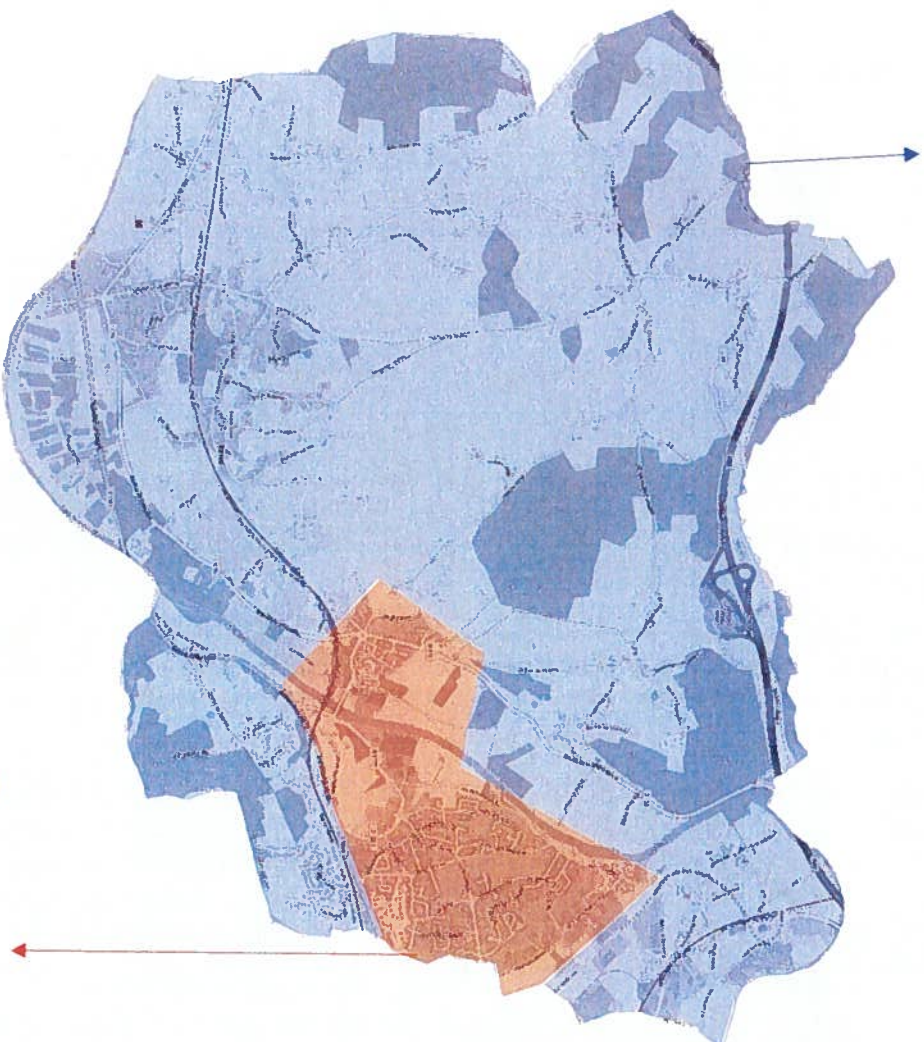
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex ☎ N°Vert 0800 204 054

sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net Sirtom de la Région de Brive

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



**Zone 2 : Collecte
des restes de repas
en apport volontaire**



**Zone 1 : Collecte des restes
de repas en porte-à-porte**



Demande d'équipement pour le tri à la source des biodéchets

Nom : Prénom :

Nom du propriétaire (si différent) :

Adresse :

Téléphone :

Email :

J'habite en **Zone 1 : je souhaite être équipé pour trier mes déchets alimentaires :**

☐ Oui, d'un seau, de sacs biodégradables et d'un bac

☐ Non

J'habite en **Zone 2 : je souhaite être équipé pour trier mes déchets alimentaires :**

☐ Oui, d'un seau et de sacs biodégradables, j'irai à la borne d'apport volontaire

☐ Non

J'habite en **Zone 1 ou **Zone 2** : je souhaite être équipé d'un badge pour déposer mes biodéchets ou mes ordures ménagères dans les bornes d'apport volontaire :**

☐ Oui

☐ Non

Le compostage est aussi une solution de tri à la source des biodéchets. Le SIRTOM propose des composteurs à prix subventionnés (400L = 20€ ; 600L = 30€ ; 800L = 40€). Vous pouvez en faire l'acquisition en nous joignant un chèque à l'ordre du Trésor Public, nous effectuerons la livraison du composteur à votre domicile.

Je souhaite un composteur : ☐ 400L ☐ 600L ☐ 800L

Coupon à renvoyer

Par courrier : SIRTOM – CS 11019 – Avenue du 4 juillet 1776 – 19100 Brive
Par email : abarret@sirtom-brive.fr